



## A QUOI SERT LE CTS ?

*Le syndicat local **Force Ouvrière** se demande à quoi peut bien servir le CTS alors qu'un sujet capital comme les travaux sur l'établissement d'une durée de 18 mois (si tout se passe bien) vont faire faire l'objet d'échanges lors d'une réunion informelle ce mercredi.*

*S'il existe des comités techniques c'est aussi d'avoir un cadre légal pour pouvoir débattre et voter sur les propositions émises aussi bien par l'administration que les organisations professionnelles. La Direction et les organisations syndicales représentatives ou non se basent sur le procès verbal du CTS pour l'application des décisions prises sauf évidemment sur lesquelles les syndicats se sont opposées.*

*Force Ouvrière dénonce, une nouvelle fois, la mise en place de longs et importants travaux sans désembragement. Nous le disons clairement, il y a déjà eu des travaux à Chambéry, et l'administration a désembragé. C'est une question sécuritaire, de conditions de travail et de détention des personnes dont nous avons la garde.*

**LA DIRECTION INTERREGIONALE NOUS PREND POUR DES LAPINS DE SIX SEMAINES !**

**Faut il un rapport de Force entre la Direction (bientôt réduite au strict minimum) et les personnels pour se faire entendre ou une émeute de la population pénale lors des travaux ?**

**Force ouvrière, le syndicat de l'ensemble des personnels pénitentiaires, vous invite à revoir votre position avec lucidité !**

Chambéry, le 23 février 2021  
Pour le bureau local **FORCE OUVRIÈRE**,  
T.GIDON / F.LEMASSON / K.E SAYAH

**FO 1er Syndicat de la Fonction Publique d'Etat**

[www.fopenitentiaire-rhone-alpes-auvergne.fr](http://www.fopenitentiaire-rhone-alpes-auvergne.fr)